

L'AGRICULTURE FAMILIALE MALGACHE ENTRE SURVIE ET
DÉVELOPPEMENT : ORGANISATION DES ACTIVITÉS, DIVERSIFICATION
ET DIFFÉRENCIATION DES MÉNAGES AGRICOLES DE LA RÉGION DES
HAUTES TERRES

[Voahirana Tantely Andrianantoandro, Jean-François Bélières](#)

Armand Colin | « [Revue Tiers Monde](#) »

2015/1 n° 221 | pages 69 à 88

ISSN 1293-8882

ISBN 9782200929688

DOI 10.3917/rtm.221.0069

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2015-1-page-69.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

AGRICULTURES FAMILIALES : TRAJECTOIRES, MODERNITÉS ET CONTROVERSES (II)

L'AGRICULTURE FAMILIALE MALGACHE ENTRE SURVIE ET DÉVELOPPEMENT : ORGANISATION DES ACTIVITÉS, DIVERSIFICATION ET DIFFÉRENCIATION DES MÉNAGES AGRICOLES DE LA RÉGION DES HAUTES TERRES

Voahirana Tantely Andrianantoandro^{*}, Jean-François Bélières^{**}

En milieu rural des Hauts-Plateaux malgaches, les parcelles cultivables deviennent de plus en plus exiguës et ne permettent pas d'assurer les besoins fondamentaux des ménages. Pour faire face à l'insécurité alimentaire, les ménages développent différentes stratégies pour adapter leurs moyens d'existence qui engendrent une différenciation entre exploitations. Les exploitations familiales évoluent. En l'absence de capitaux financiers et physiques, les structures démographiques jouent un rôle important dans les stratégies d'adaptation et créent une différenciation dans l'organisation familiale des activités, les relations de travail et les structures de revenu.

Mots-clés : Stratégie productive, différenciation, saturation foncière.

INTRODUCTION

À Madagascar, 68 % des ménages vivent essentiellement de l'agriculture et 81 % déclaraient, en 2010, avoir eu des activités agricoles au cours de l'année (Instat, 2011). La terre reste le principal facteur de production. Même si le recours à des travailleurs agricoles salariés est répandu, les ménages agricoles mobilisent principalement la main-d'œuvre familiale pour la production. L'agriculture est

^{*} Maître de conférences, université catholique de Madagascar, UMI Résilience, Madagascar.

^{**} Agroéconomiste, Fofifa/Cirad, UMR ART-Dev, jean-françois.belieres@cirad.fr.

donc presque exclusivement familiale avec des modes de fonctionnement encore largement enchâssés dans la communauté rurale.

Dans la région des Hauts-Plateaux, où la pression foncière est forte en raison de la croissance démographique et des faibles possibilités d'extension des surfaces, les parcelles cultivables, héritées et partagées depuis plusieurs générations deviennent de plus en plus exiguës. Pour une part des exploitations agricoles familiales, les ressources productives sont si faibles que les revenus agricoles dégagés ne permettent plus aux familles de subvenir à leurs besoins.

Dans ce contexte de raréfaction des ressources, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi de besoins monétaires croissants pour la consommation, l'éducation et la santé, quelles sont les stratégies d'adaptation des ménages ? En l'absence de capitaux financiers et physiques, la structure démographique (le capital humain) joue un rôle important dans ces stratégies et dans la différenciation entre les ménages. Entre survie et développement, l'agriculture familiale s'adapte. Après un premier point sur les matériels et les méthodes, l'article appréhende ces adaptations à travers une analyse en deux parties portant sur les caractéristiques des exploitations et sur les stratégies de production.

LES RÉFÉRENCES THÉORIQUES, LES MATÉRIELS ET LA ZONE D'ÉTUDE

La gestion des risques chez les paysans

Le comportement économique des paysans est influencé par la prise en compte des risques climatiques et du contexte économique et social fortement marqué par l'incertitude. Alderman et Paxson (1994) proposent deux catégories de stratégies de gestion du risque. La première consiste à réduire l'exposition et donc à diminuer la variabilité du revenu (*income smoothing strategies*). La diversification des activités et des sources de revenu en est une illustration. Elle consiste, d'une part, à pratiquer une combinaison d'activités dont les revenus sont peu interdépendants et, d'autre part, à opter pour des activités particulièrement peu risquées, même si le revenu escompté est faible (Ellis, 2000). À Madagascar, les principaux risques agricoles sont les risques naturels (cyclone, inondation, sécheresse, érosion et invasion acridienne), les variations de prix et l'orientation de la production économique au profit du ménage plus que de la communauté. Pour y faire face, Raison (1984) et Briet (2007) constatent que les ménages des Hautes Terres ne se spécialisent pas sur une seule activité, rentable mais plus risquée, comme la riziculture ou l'élevage uniquement. Ils gèrent un ensemble d'activités qui comprend l'agriculture, mais aussi l'élevage, l'artisanat, le commerce et des activités en dehors de l'exploitation familiale, comme le salariat agricole.

La deuxième stratégie porte sur l'amélioration des capacités des ménages à faire face aux chocs subis (*risk-coping strategies*) avec la constitution de fonds propres, d'une épargne de précaution à travers les animaux d'élevage ou en sollicitant des transferts d'un migrant. À Madagascar, il faut mettre en parallèle le risque et l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire du ménage sur le court terme. En l'absence de mécanisme de réduction du risque, le ménage peut chercher à les éviter (Cordier, 2008) ou, en l'absence de prise en charge institutionnelle, à les minimiser (Sandron, 2008). En créant ou, au contraire, en limitant les opportunités, les stratégies de gestion des risques dépendent donc du capital démographique et socio-économique du ménage.

La dimension sociale des comportements des paysans

Selon l'organisation sociale traditionnelle à Madagascar, chaque individu devrait agir en respectant les différentes prescriptions et les manières d'agir sous peine d'encourir le *tsiny*, c'est-à-dire le blâme, la censure de la communauté (Andriamanjato, 1957). Les relations interpersonnelles dans les communautés rurales malgaches sont régies par le *fihavanana*, qui est une manière spécifique de penser et d'agir en société, basée sur l'entraide. Ainsi, des conventions sont établies pour chaque contexte spécifique : travail agricole, événement heureux et malheureux, etc.

« Dans un contexte de marché imparfait, lié à l'asymétrie des informations, les agents coordonnent leurs activités à travers des règles (plus largement, les conventions et les institutions). À Madagascar, le *fihavanana*, un lien social basé sur des règles d'entraide et de solidarité, peut s'apparenter à une convention collective. Explicitement ou implicitement, les paysans y font référence, lorsqu'un village entier se regroupe pour les cérémonies familiales ou lorsque des mécanismes d'entraide doivent être activés. » (Gannon et Sandron, 2007).

D'autres moyens de coordination des activités, comme le salariat agricole, existent. Mais, dans un contexte d'incertitude et de pauvreté, les paysans ne peuvent se défaire des conventions du *fihavanana*. À l'image d'autres types de conventions, le *fihavanana* paraît comme « imposé, arbitraire » (de Larquier et Batifoulier, 2005). Le constat de Gannon et Sandron (2007) concernant l'adoption de nouvelles techniques agricoles le confirme : « Du fait que l'individu anticipe le mécanisme d'entraide-secours supporté par la convention de *fihavanana*, chaque individu va réduire le risque inhérent à toute action innovatrice pour ne pas mettre l'ensemble de la société devant le fait accompli en l'obligeant à lui venir en aide. Il se peut donc que son calcul économique privé, compte tenu de cette limitation "prudentielle", le conduise à renoncer à son projet, ce qui, indirectement, renforce la convention de *fihavanana*, qui

opère alors comme un frein à l'innovation. » Toutefois, les règles ont été assouplies pour l'entraide agricole, les cérémonies et les événements sociaux. Ainsi, Blanc-Pamard et Rakoto-Ramiarantsoa (2000), ainsi que Briet (2007) notent que l'application des règles de l'entraide agricole avec une réciprocité dans les travaux agricoles perdure, mais celui qui reçoit n'est plus obligé d'offrir un repas aux travailleurs et à leur famille. De même, pour les cérémonies, seulement un ou deux représentants de la famille sont invités et non tous ses membres comme auparavant (Sandron, 2008). Ces nouvelles règles ont été forgées comme réponse à la faiblesse des revenus. Ainsi, les principes de base de la convention du *fhavanana* restent, mais les manifestations sont différentes ou évoluent selon le contexte.

Matériels

Les données utilisées proviennent de la base de données du Réseau des observatoires ruraux¹ (ROR) de Madagascar pour l'observatoire d'Ambohimahasoa en 2008, et des entretiens recueillis dans cette zone en 2010 et 2011 par l'un des auteurs dans le cadre de travaux de thèse (Andrianantoandro, 2013).

Les données de l'observatoire d'Ambohimahasoa

Le ROR est un système d'information sur le monde rural malgache (Droy *et al.*, 2000). Il a été créé en 1999 à la suite du projet d'appui à la réflexion macroéconomique Madio (Madagascar-Dial-Instat-Orstom), qui a initié en 1995 l'observation de quatre sites ruraux pour étudier les conditions de la réussite de la transition de l'économie malgache. En 2008, le ROR était constitué de 13 observatoires, dont celui d'Ambohimahasoa, notre zone d'étude. Pour suivre les évolutions et les changements, des enquêtes sont réalisées, tous les ans, dans chaque observatoire auprès de 500 ménages environ. Notre échantillon est constitué de 516 ménages enquêtés en 2008, tous avec au moins une activité agricole, que nous assimilons à des exploitations agricoles familiales (Sourisseau, 2014).

Des entretiens complémentaires

La compréhension des modes de fonctionnement et des dynamiques en cours nécessitait des informations complémentaires qui ont été obtenues par des entretiens auprès de 40 ménages (10 d'entre eux font partie du panel du ROR), avec une structure familiale nucléaire² tirée au sort à partir des registres des *fokontany* (« subdivisions ») de la commune rurale d'Ampitana. Les entretiens menés en 2010 ont porté sur les mécanismes de solidarités familiales et

1. Pour en savoir plus, voir : www.padr.gov.mg/index.php/le-reseau-des-observatoires-ruraux-ror-2/

2. C'est-à-dire avec un noyau familial constitué d'au moins un chef de ménage, son conjoint, et le ou les enfants. Ce choix s'explique par l'objectif de décrire l'organisation familiale des activités, notamment entre les différents membres.

communautaires et leurs évolutions, les raisons des choix des différentes activités, l'organisation pour la mise en œuvre des activités ainsi que le rôle des différents membres. Pour cerner les stratégies de mobilité et les stratégies intergénérationnelles de gestion du foncier, des entretiens complémentaires ont été effectués en 2011 auprès de 17 migrants et 13 métayers et propriétaires fonciers identifiés et tirés au sort à partir des mêmes registres.

La zone d'étude

L'observatoire est situé dans les Hautes Terres, à 350 km au sud de la capitale, avec des sites d'observation dans deux communes du district d'Ambohimahaso, qui donne son nom à l'observatoire. C'est une zone où la pression démographique est très forte et les parcelles cultivées exiguës. La couverture alimentaire par les activités agricoles (autoconsommation) est la plus faible de tous les observatoires du ROR : sur une année, la production moyenne assure seulement deux à six mois de nourriture aux ménages. La proximité de deux centres urbains de Ambohimahaso (chef-lieu de district) et de Fianarantsoa (chef-lieu de région) offre des opportunités d'emplois non agricoles. Enfin, la taille moyenne des ménages (6,4 personnes) est la plus élevée de l'ensemble des observatoires (moyenne générale de 5,4 individus).

Tableau 1 : Répartition des ménages et du revenu moyen en Ariary (Ar) selon la structure démographique

	Structure familiale			Sexe du chef de ménage (CM)		Familles mono-parentales	
	Nucléaire simple	Nucléaire élargi	Autres	Homme	Femme	CM Homme	CM Femme
Proportion des ménages (%)	51	24	25	84	16	5	14
Proportion de la population (%)	48	33	19	48	33	4	12
Taille moyenne du ménage	6,1	8,6	5,0	6,7	5,1	5,0	5,4
Ratio de dépendance économique (RDE)^a	1,5	1,3	0,5	1,3	1,0	1,1	1,0
Revenu moyen par pers/jour en Ar	508	637	640	573	600	704	583

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

a. RDE calculé en divisant le nombre de personnes inactives dans le ménage par le nombre de personnes actives. Selon la méthodologie du ROR, les inactifs sont ceux qui se déclarent inactifs : chômeurs, élèves, retraités, etc.

CARACTÉRISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

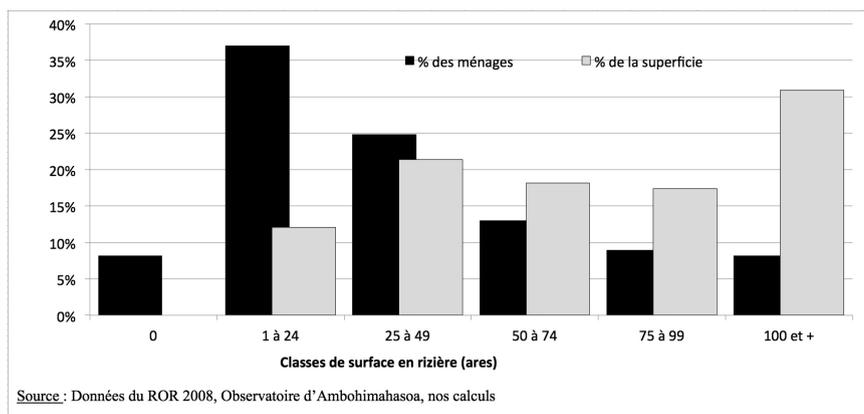
Structures démographiques des ménages

En 2008, 51 % des ménages (tab. 1) ont une structure démographique nucléaire, avec en moyenne six personnes. Les familles nucléaires élargies par l'accueil d'autres membres, apparentés ou non, représentent 24 % des ménages. Selon les entretiens, l'accueil d'un membre supplémentaire dans le ménage résulte d'un choix délibéré du chef de ménage, souvent avec des motivations d'ordre économique : un besoin d'actifs pour ceux qui possèdent de grandes superficies ou pour ceux qui en sont dépourvus, comme les personnes âgées, les veufs(ves) ou les personnes séparées.

Les familles nucléaires simples ont le taux moyen de dépendance le plus élevé et le revenu moyen le plus bas. Cependant, les différences entre les moyennes ne sont pas significatives et le coefficient de corrélation entre ces deux variables est très faible (- 0,14), même s'il est significatif.

Dans l'observatoire d'Ambohimahaso, les ménages dirigés par une femme (16 %) ne sont pas dans une situation économique plus défavorable que ceux dirigés par un homme. La taille moyenne est plus réduite, mais, pour les autres caractéristiques, les moyennes ne sont pas significativement différentes.

Figure 1 : Répartition des ménages et de la superficie rizicole selon des classes de surface rizicole exploitée en 2008 (en ares)



Principaux facteurs de production agricole

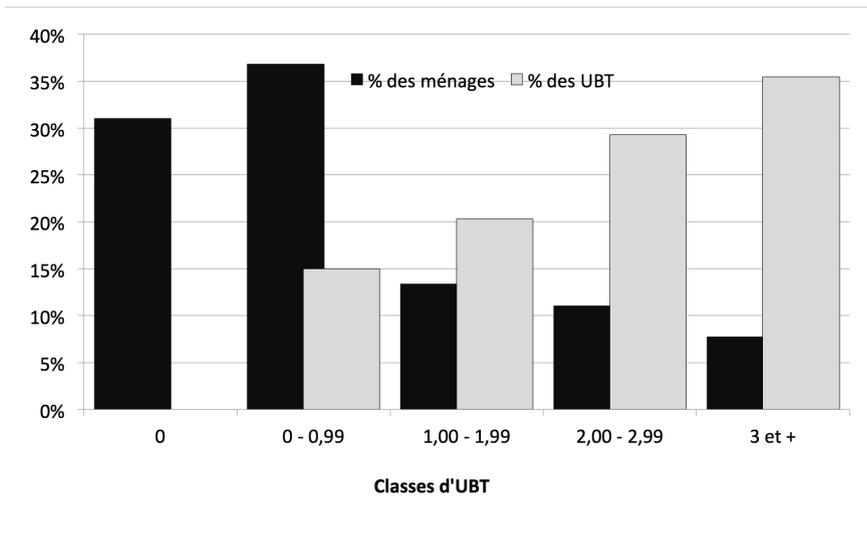
Les ménages de l'observatoire d'Ambohimahaso exploitent des rizières et des terres sur les collines (*Tanety*). À Madagascar, ce sont les rizières qui constituent le principal facteur de production, car le riz est la base de l'alimentation. Les

cultures sur les collines de légumineuses, maïs, légumes et autres sont considérées comme complémentaires à celle du riz.

La dotation en rizière est faible puisque la moyenne est de 42,3 ares par ménage (coefficient de variation (CV) : 119 %), ce qui correspond à moins de 7 ares par personne, 8 % des exploitations n'ont pas de rizière et 62 % ont moins de 50 ares (fig. 1). Ceux qui ont des rizières ont en moyenne 2 parcelles de 23 ares. Sur des surfaces si petites, la mécanisation agricole n'est pas possible. Par ailleurs, 8 % des ménages possèdent 1 ha et plus (soit en moyenne plus de 20 ares par personne).

Pour l'élevage, les ménages sont également faiblement dotés avec en moyenne moins d'une UBT³ (0,94 UBT ; CV de 138 %), soit moins de l'équivalent d'un bœuf de trait. Il existe une certaine disparité avec 31 % des ménages qui n'en possèdent aucun, 68 % qui ont moins d'une UBT et 19 % des ménages les mieux dotés qui possèdent 65 % du total des UBT (fig. 2).

Figure 2 : Répartition des ménages et des UBT selon des classes d'UBT



Source : Données du ROR 2008, Observatoire d'Ambohimahasoa, nos calculs.

Les ménages sont peu équipés : 81 % utilisent seulement l'*angady* (« bêche ») pour le travail du sol, 19 % la charrue, et aucun n'a recours à la traction motorisée. Seulement 8 % des ménages possèdent une paire de bœufs de trait ou plus pour la traction animale. Les techniques améliorées de production rizicole ne sont

3. UBT (Unité bétail tropical) : bœuf de trait = 1 ; autre bovin = 0,73 ; porc = 0,16 ; petit ruminant = 0,12 ; poule = 0,004 ; autre volaille = 0,005.

pratiquées que par 10 % des ménages, 27 % utilisent de la fumure organique et des engrais chimiques, enfin 2 % seulement utilisent des semences améliorées.

Ainsi, les exploitations agricoles familiales sont faiblement dotées en capital physique et technique, et la faiblesse des actifs est l'un des déterminants de la pauvreté (Droy *et al.*, 2010). L'analyse des relations linéaires entre ces facteurs de production et le revenu indique des coefficients faibles mais significatifs (+ 0,37 entre UBT et rizière, +0,43 entre UBT et revenu, + 0,45 entre rizière et revenu). Il n'y a pas, au sein de la communauté, de cumul des facteurs par quelques ménages, ce qui peut être mis au crédit du *fhavanana*. En effet, cette convention collective d'entraide et de solidarité jouerait un rôle de garde-fou contre une trop grande différenciation des ménages appartenant à la communauté. Il existe cependant une variabilité assez forte entre les ménages et des écarts relativement conséquents, avec une concentration de ménages très faiblement dotés, et une dotation moyenne en facteur, qui progresse avec le revenu moyen par personne et par jour (tab. 2).

Tableau 2 : Dotation moyenne des ménages selon des classes de revenu par personne et par jour

Revenu par personne et par jour en Ar	Ensemble			Classes de revenu/pers/jour en Ar			
	Moyenne	Médiane	CV	< 500	500 - 999	1000 - 1999	2000 et +
Effectif ménages	516			303	142	57	14
Rizière (ares)	42,3	30,0	119 %	32,1	46,7	76,0	80,6
UBT total	0,9	0,2	139 %	0,7	1,0	1,8	2,1
Bœufs de trait	0,2	0,0	327 %	0,2	0,2	0,4	1,0

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

De nombreux travaux à Madagascar ont déjà démontré le lien entre pauvreté et accès aux facteurs de production, en particulier l'accès à la terre, les plus pauvres ayant à la fois moins de terres et des terres de moins bonne qualité (Minten *et al.*, 2003). Dans un contexte en mutation où les modes de gestion collectifs dépérissent (Droy *et al.*, 2010), les dotations différentes entre les exploitations agricoles familiales sont à la base de trajectoires d'évolution différentes.

Accès au capital financier

Lorsque les exploitations ne disposent pas des ressources suffisantes pour l'investissement agricole, elles peuvent se tourner vers les institutions financières. Parmi les ménages de l'observatoire (tab. 3), environ 16 % ont la capacité d'autofinancer leurs activités. Pour le reste, du moins pour ceux qui possèdent un justificatif de propriété, l'accès au crédit des réseaux de microfinance à travers une garantie foncière est donc possible. Pourtant, parmi eux, 19 % seulement ont emprunté en 2008.

Parmi les ménages qui n'ont pas eu recours au crédit⁴, le motif le plus souvent évoqué n'est pas l'absence de garantie (18 %), mais la peur d'emprunter (49 %), avec le risque de perdre la garantie s'il y a des difficultés, et ceci d'autant plus que les procédures de recouvrement des institutions de microfinance sont efficaces (Bouquet *et al.*, 2009).

Tableau 3 : Répartition des ménages selon le motif principal d'accès ou non au crédit

	Motifs	Effectif	Proportion (%)
Sans emprunt	Peur d'emprunter	212	41,1
	Pas de garantie	80	15,5
	N'a pas besoin	81	15,7
	Taux d'intérêt élevé	39	7,6
	Pas de prêteur	6	1,2
	Refus du prêteur	9	1,7
	Modalités d'emprunt inadaptées	11	2,1
Avec emprunt	Ont emprunté	78	15,1
Total		516	100

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

STRATÉGIES PRODUCTIVES ET STRUCTURE DES REVENUS

En fonction des ressources disponibles, les exploitations agricoles familiales mettent en œuvre leurs stratégies productives. Celles-ci se concrétisent à travers un système d'activités (Paul *et al.*, 1994 ; Gaillard et Sourisseau, 2009) qui est la « somme » des activités des membres.

Pluriactivité des exploitations et de leurs membres

Pour les exploitations familiales, la diversification des activités et des sources de revenu est une solution économique à la saturation foncière et une stratégie de gestion de risque et de complément de revenu (Raison, 1984 ; Briet, 2007 ; Gondard-Delcroix, 2009 ; Andrianirina, 2013). Elle s'exerce à la fois au niveau de l'individu (74 % des actifs ont au moins deux activités) et de l'exploitation agricole familiale, avec une combinaison d'activités comme le salariat agricole, l'élevage, la marchandisation de la terre, la migration temporaire de travail, etc.

Le salariat agricole et l'entraide

Selon la littérature, l'entraide agricole est ancienne. Elle a été renforcée sous le règne du roi Andrianampoinimerina (1787-1810), et Condominas (1961) relevait qu'elle constituait la base de l'organisation du travail des collectivités rurales en Imerina (Hautes Terres). Mais Vogel (1982) et Sandron (2008) ont

4. Les enquêtes sous-estiment certainement les emprunts auprès des usuriers que les familles ont des réticences à déclarer.

constaté sa diminution en raison d'un recentrage de la production sur la famille, de la réduction de la superficie cultivée et du développement des échanges marchands et monétarisés. L'entraide génère des dépenses supplémentaires, car celui qui reçoit doit offrir un repas aux personnes qui sont venues travailler⁵.

En 2008, dans l'observatoire, 70 % des ménages et 46 % des actifs sont concernés par le salariat agricole⁶. En général, il ne nécessite pas de déplacement, et hommes (53 %) et femmes (47 %) s'y emploient. Les horaires sont flexibles, de 10 heures du matin à 17 heures ou de 7 heures du matin à 14 heures. Quand il est exercé en demi-journée, il permet aux paysans de travailler hors de leur exploitation pour un revenu monétaire, puis de poursuivre sur leurs propres champs.

Tableau 4 : Importance des activités de salariat agricole selon les classes de revenu par personne

	Ensemble			Classes de revenu/pers/jour en ariary			
	Moyenne	Médiane	CV	<500	500 - 999	1 000 - 1 999	2 000 et +
Effectif des ménages	516			303	142	57	14
Revenu du salariat (Ar)	136 061	80 000	123 %	149 542	146 305	62 189	41 143
Quantité de travail (nombre de semaines)	25,4	20	105 %	28,7	26,8	10,4	2,0
Actifs salariés agricoles (%)	0,5	0,5	80 %	0,6	0,5	0,2	0,1

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

En moyenne, dans un ménage, la moitié des actifs mène des activités agricoles salariées à l'extérieur de l'exploitation pour une rémunération annuelle moyenne de 136 000 Ar par ménage correspondant à 25 semaines de travail. Ce sont les exploitations avec les plus faibles revenus par personne qui vendent le plus leur force de travail : les moyennes des rémunérations, du temps travaillé à l'extérieur et du pourcentage des actifs concernés par ménage diminuent quand le revenu moyen par personne s'accroît (tab. 4). Pour les ménages avec un revenu par personne élevé (2 000 Ar et plus), le travail à l'extérieur de l'exploitation est moins important mais mieux rémunéré, car il correspond en général à des prestations en traction animale, ce qui peut être mis en relation avec la dotation en facteurs de production. Ainsi, la part des actifs concernés et la durée moyenne de travail à l'extérieur diminuent lorsque la superficie rizicole exploitée augmente. Les coefficients de corrélation sont faibles (respectivement - 0,23 et

5. Le ROR évalue ces dépenses supplémentaires.

6. Certaines prestations agricoles figurent dans les données du ROR, comme le travail du sol en traction bovine.

- 0,29), mais significatifs (probabilité de 99 %). Dans les exploitations qui ont peu de rizières (moins de 30 ares), le temps moyen consacré au salariat agricole représente environ 8 mois avec plus de 60 % des actifs concernés. Le revenu dégagé de ces activités représente 20 % du revenu total alors que la moyenne pour l'ensemble de l'échantillon est seulement de 10 %.

Ainsi, le salariat agricole est un moyen d'existence indispensable et l'une des sources de diversification des activités pour les ménages les moins dotés. C'est aussi une source de diversification pour les exploitations les mieux dotées qui, en raison de la faiblesse de l'offre d'emploi en milieu rural, ne peuvent négliger cette activité, notamment sous forme de prestations mieux rémunérées que le travail manuel.

En 2008, l'entraide agricole a été pratiquée par 51 % des exploitations. Elle est plus répandue parmi les exploitations qui n'ont pas d'actif ouvrier agricole (64 %) que dans celles qui en ont (46 %). Dans les exploitations qui pratiquent l'entraide, le travail à l'extérieur (durée et part des actifs concernés) est nettement moins important. L'entraide est surtout pratiquée pour les récoltes, où s'employer comme salarié agricole peut s'avérer moins intéressant. En effet, en dehors de l'échange de bras, les paysans bénéficient d'un *fankasitrahana* ou « remerciement » en nature, dont la valeur peut aller jusqu'à trois fois le montant du salaire journalier. De plus, les enfants peuvent participer et recevoir une contrepartie. L'entraide change de nature.

Selon les entretiens de 2010, l'entraide est importante dans deux villages éloignés de la ville d'Ambohimahasoà où les opportunités de revenu monétaire sont très rares. Ainsi, pour financer les travaux dans leur rizière, de nombreux paysans vont s'employer comme salariés agricoles dans les autres villages et réinvestissent, par la suite, le salaire dans le repas de l'entraide. Le recours strict au salariat⁷ n'a été observé que chez quelques ménages parmi les plus aisés. Cette pratique constitue un signe de richesse et permet de consolider la notoriété. Mais, chez certains, le calcul économique peut l'emporter sur la recherche de notoriété. Ainsi, en période de culture, les grands propriétaires qui possèdent encore du riz en stock préfèrent faire appel à l'entraide, car ils n'ont besoin d'acheter que l'accompagnement du riz, alors que dans le cas du salariat, en dehors du salaire, ils doivent fournir un repas entier. Les ménages les mieux dotés en terres adoptent des stratégies mixtes combinant salariat agricole et entraide, cette dernière permettant de préserver le lien social. Chez les ménages aisés qui pratiquent l'entraide, la contrepartie prend souvent d'autres formes, comme le paiement d'un salarié, une aide financière dans la construction d'une maison, etc.

7. Salariat agricole sans entraide. Selon les types de travaux, le chef de ménage ou le conjoint participe aux travaux dans un objectif de contrôle.

Enfin, le fait de vendre une partie de sa force de travail agricole à l'extérieur n'exclut pas d'avoir recours aux salariés extérieurs : c'est le cas pour 31 % des exploitations. Toutefois, les revenus moyens issus du travail à l'extérieur représentent près du double des dépenses pour l'achat de travail.

Tableau 5 : Dépenses moyennes de main-d'œuvre agricole et revenu moyen du travail agricole selon les classes de revenu total

Classes de revenu (Ar)/pers/j	< 500	500 – 999	1 000 – 1 999	2 000 et +
Effectif des ménages	303	142	57	14
Dépenses pour main-d'œuvre salariée (Ar)	14 717	28 926	140 823	97 957
Dépenses pour entraide (Ar)	11 939	24 634	33 201	74 184
Revenu de la vente du travail (Ar)	149 542	146 305	62 189	41 143

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

Les exploitations avec les revenus les plus faibles achètent peu de travail et ont peu recours à l'entraide. Par contre, elles ont des revenus moyens élevés issus du travail à l'extérieur : 5,6 fois le montant des dépenses cumulées pour la main-d'œuvre salariée et l'entraide dans les exploitations avec un revenu moyen inférieur à 500 Ar/pers/j, et près de 2,7 fois pour les exploitations avec un revenu entre 500 et 1 000 Ar/pers/j. Pour les classes de revenus supérieurs à 1 000 Ar/pers/j, le rapport est inversé et les charges en main-d'œuvre représentent 2,8 à 4,2 fois les revenus de la vente de travail agricole. Les ménages les plus aisés ont en moyenne un recours plus important à l'entraide, que l'on peut interpréter comme l'expression d'une stratégie combinant « entente sociale » et calcul économique, notamment en période de soudure (tab. 5).

Ainsi, les exploitations qui vendent du travail agricole sont les plus pauvres et, inversement, celles qui achètent le plus de travail ont les revenus les plus élevés. Les coefficients de corrélation sont faibles entre ces variables mais sont significatifs (+ 0,25 entre dépenses en main-d'œuvre salariée et revenu/pers/j ; + 0,37 entre dépenses liées à l'entraide et revenu/pers/j, et - 0,15 entre revenu salariat agricole et revenu/pers/j). De ce fait, la marchandisation du travail est un élément de différenciation entre les exploitations. Il permet aux exploitations les plus pauvres de compléter leurs revenus ; ces derniers restant inférieurs à ceux des exploitations mieux dotées en facteurs de production qui achètent du travail agricole.

La migration temporaire de travail

Des études sur la migration dans les pays en développement ont mis en évidence la construction de systèmes d'activités et de revenus intégrant une dispersion spatiale de certains membres de la famille (Amselle *et al.*, 1978 ; De Haan, 1999 ; Cortes, 1998). La migration est donc un moyen de diversifier les

Tableau 6 : Répartition des ménages avec migrant(s) selon les classes de revenu

Classes de revenu (Ar)	< 500	500 - 999	1 000 – 1 999	2 000 et +	Total
Effectif des ménages avec migration saisonnière	75	32	3	3	113
Part des ménages de la classe (%)	25	23	5	21	22
Superficie moyenne rizière (ares)	34,1	52,3	82,0	122,3	42,9
Actifs migrants (%)	42	46	40	39	43
Revenu moyen de la classe (%)	56	30	14	23	47

Source : Données ROR 2008 et nos calculs.

revenus de l'exploitation familiale. Cependant, dans le cas de l'observatoire d'Ambohimahasoa, en 2008, seulement 12,5 % des fils ou filles partis en migration ont effectué des transferts à leurs familles, que ce soit en argent ou en nature.

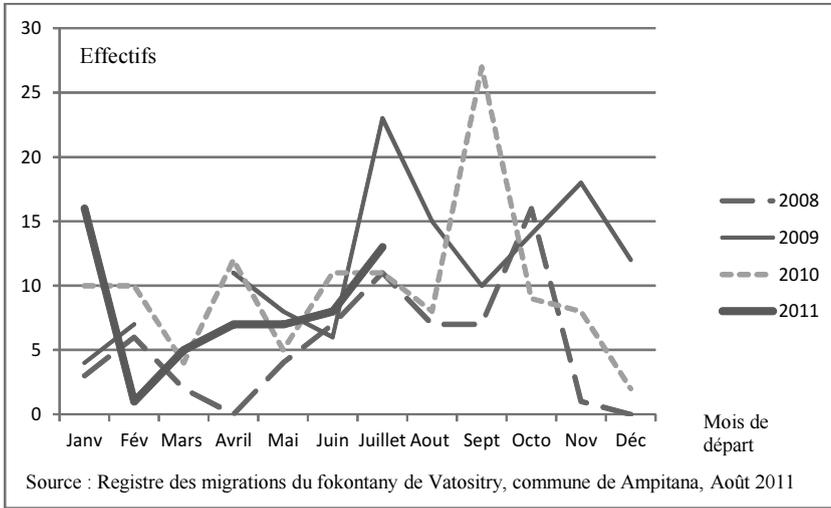
Dans cette zone, selon les résultats des entretiens de 2011, les départs en migration de longue durée des enfants ne s'inséreraient pas dans une stratégie de diversification des sources de revenu du chef d'exploitation, mais correspondraient à un départ à la recherche de conditions de vie meilleures pour, si possible, y fonder un foyer. Sur l'ensemble des migrants de longue durée, la recherche de terres et de travail constitue pour 32 % des individus les principales motivations au départ. Si l'on s'intéresse au seul cas des enfants, ce chiffre atteint 55 %. La pression liée à la saturation foncière est de plus en plus contraignante à chaque nouvelle génération et augmente la propension à migrer. La migration constitue une solution à l'exiguïté des parcelles, tout en réduisant le nombre d'individus à nourrir.

Pour ceux qui restent au village, la migration temporaire de travail est un moyen de compléter leur revenu. En 2008, 22 % des ménages sont concernés par cette stratégie. La répartition selon la classe de revenu (tab. 6) n'indique pas une propension plus importante à ce type de migration des ménages avec les plus faibles revenus, ni même avec les plus faibles superficies rizicoles. L'importance de la migration saisonnière en termes d'actifs concernés n'est pas différente selon les classes de revenu. Cependant, l'impact de la migration saisonnière sur le revenu global est plus important pour les ménages les plus pauvres (56 %).

L'emploi d'ouvriers agricoles est peu rémunérateur puisqu'il représente 22 % des activités menées, mais seulement 13 % du revenu total généré par la migration saisonnière. Les autres activités menées sont des emplois de bûcherons/charbonniers, de commerce et d'artisanat.

Le registre d'un *fokontany* de la commune étudiée (fig. 3) fournit des informations sur l'évolution du nombre de migrants temporaires.

Figure 3 : Évolution mensuelle des effectifs de migrants saisonniers du quartier de Vatositry (de janvier 2008 à août 2011)



À Ambohimahaso, l'essentiel du calendrier agricole s'étend du mois d'août, début des labours, au mois de mars, période de récolte. Or, on constate des pics de départ de migrants (fig. 3) qui se répartissent selon les années de juillet à septembre, soit en début de saison agricole, correspondant aussi à la période de soudure. La migration saisonnière hors de la commune peut donc être une réponse pour assurer l'alimentation de la famille, notamment en période de crise.

Selon les entretiens de 2011, l'envoi de jeunes filles en migration temporaire comme domestique en ville était auparavant une pratique courante, mais elle a aujourd'hui beaucoup diminué. Comme les travaux des hommes sont davantage rémunérateurs, les jeunes filles restent au village pour aider les femmes dans les exploitations et ce sont les hommes qui partent plus fréquemment.

La marchandisation indirecte de la terre : le métayage et le fermage

Comme le rappellent Andriamanalina *et al.* (2013), le métayage et le fermage sont répandus à Madagascar même s'ils ont été interdits par la législation des années 1970. Le recensement de l'agriculture en 2004 avait évalué à 13,6 % les terrains cédés en métayage ou en fermage. Dans l'observatoire d'Ambohimahaso, en 2008, les parcelles acquises ou cédées en faire-valoir indirect (métayage, fermage et prêt gratuit) ne représentent que 2,4 % de l'ensemble des parcelles. Pour les rizières, 4,4 % des parcelles et seulement 2,8 % des superficies inventoriées sont en faire-valoir indirect. Le marché foncier reste donc peu développé avec des producteurs qui exploitent leurs propres parcelles. En 2008, les transactions vont dans le sens d'un renforcement des capacités des mieux

dotés : parmi les quatre exploitations qui ont acheté des terres (six parcelles), trois d'entre elles ont des revenus supérieurs à 1 000 Ar/pers/j, et une exploitation a des revenus entre 500 et 1 000 Ar. La même année, six exploitations ont cessé d'exploiter dix parcelles mises en métayage, en fermage ou rendues en fin de contrat ; toutes ont des revenus de moins de 500 Ar/pers/j.

Outre le rôle de diversification des activités et des sources de revenu, le métayage et le fermage opèrent une redistribution des terres en fonction des moyens disponibles et de la force de travail. Il semble que cette redistribution soit faite au bénéfice des mieux dotés en capacité productive.

Structures de revenu, diversification et changement dans l'organisation familiale

Structures de revenu et diversification des activités

Les structures de revenu sont relativement proches entre les différentes classes. Seuls les plus hauts revenus se distinguent, avec une part des activités agricoles et d'élevage nettement plus faible que les autres classes, alors que la part des autres activités dans le revenu total est très importante. Pour l'élevage, on note que ces exploitations sont en phase de capitalisation (peu de vente de bovins). Ainsi, les ménages les plus aisés sont ceux qui, tout en disposant de dotations en facteurs de production relativement élevées, se sont le plus diversifiés, avec des activités nettement plus rémunératrices.

Tableau 7 : Composition du revenu moyen selon les classes de revenu (en %)

Classes de revenu (Ar)	< 500	500 – 999	1 000 – 1 999	2 000 et +	ensemble
Agriculture	61	67	61	40	62
Élevage ^a	13	14	15	6	13
Autres activités	26	20	24	53	25

Source : données ROR 2008 et nos calculs

a. Y compris solde vente et achat d'animaux.

Pour les autres classes, les stratégies productives sont les mêmes, en raison des faibles opportunités d'emploi et de diversification. On retrouve, dans chaque classe de revenu, les mêmes activités, à des proportions différentes pour le salariat, mais avec une distribution assez homogène pour la migration. Les objectifs peuvent cependant être différents selon les ménages. La migration temporaire peut être un moyen d'investissement et/ou de consommation ou peut s'insérer dans une stratégie de diversification des revenus. Si les proportions sont semblables quelle que soit la classe de revenu, les valeurs absolues sont nettement différentes : une dotation plus élevée en facteurs de production permet d'accroître les revenus agricoles et d'élevage, qui sont complétés par des activités de diversification souvent plus rémunératrices. Par contre, les ménages les moins dotés ont logiquement des revenus agricoles et d'élevage

plus faibles en valeur absolue, mais ils ont aussi des activités de diversification peu rémunératrices (notamment de salariat agricole) qui ne permettent pas de compenser l'insuffisance des productions agricoles. Ainsi, les activités de diversification, au final, reflètent la dotation en facteurs de production agricole et ne la compensent pas.

Si les productions agricoles sont trop faibles pour subvenir aux besoins de la famille, les exploitations s'engagent dans des activités qui rapportent de l'argent rapidement même si elles sont peu rémunérées. Le choix des activités diverge selon la zone de résidence, les potentialités locales et les moyens disponibles. Ceux qui habitent près des centres urbains, où les marchés sont plus développés, optent souvent pour des activités artisanales, comme la fabrication de briques ou de tuiles. Ceux qui en sont éloignés optent pour l'exploitation des ressources forestières, comme bûcheron ou charbonnier.

Diversification et changements dans l'organisation familiale

Les possibilités de diversification reposent sur la main-d'œuvre familiale, plus précisément sur le nombre d'actifs disponibles. Il existe traditionnellement une division sexuelle des rôles et des activités économiques et domestiques à Madagascar (Vig, 2003 ; PNUD, 2004 ; Gastineau et Rafanjanirina, 2008). Cette situation perdure dans l'observatoire d'Ambohimahaso, avec des travaux rizicoles réservés aux hommes, comme le labour et l'émottage⁸, et d'autres aux femmes, comme le repiquage. Elle repose sur la perception commune que les femmes ont le pouvoir de rendre fécond les éléments de la nature et qu'elles doivent être préservées des activités qui nécessitent beaucoup de force physique (Ravelomanana, 1996). Mais dans les autres activités économiques, cette règle est bouleversée. Les contraintes du calendrier cultural et des disponibilités en main-d'œuvre poussent les hommes et les femmes à s'entraider dans tous les travaux.

La migration temporaire masculine de travail joue également un rôle dans l'abandon de la division sexuelle du travail. Hommes et femmes peuvent travailler en dehors de l'exploitation familiale, mais c'est l'opportunité de travail et l'avantage comparatif que détient chaque individu au sein du couple qui en conditionnent l'accès. Les travaux masculins sont en général plus rémunérateurs et les opportunités de travail en migration plus nombreuses pour les hommes. Par ailleurs, en cas de problème de soudure, la migration temporaire de travail est une nécessité au moment où démarrent les travaux agricoles de la nouvelle campagne. Le couple n'a d'autre choix que de se répartir les activités, laissant à la femme la responsabilité et la réalisation des activités économiques au village.

8. Fait de briser les mottes de terre.

Cette situation a un impact positif sur le statut de la femme mais augmente ses charges de travail.

Les entretiens auprès des hommes mariés chefs de ménage confirment l'importance du travail de leur conjointe et de la part de revenu qu'elles peuvent apporter. Toutefois, en raison d'une meilleure rémunération du travail des hommes dans le salariat agricole (pour une durée similaire de travail journalier, les hommes gagnent 1 600 Ar pour le labour, et les femmes 1 400 Ar pour le repiquage) ou la migration, le mari reste le principal pourvoyeur de revenus monétaires du ménage. Dans les Hautes Terres, jusqu'à l'adolescence, les parents éduquent leurs enfants aux activités domestiques indifféremment de leur sexe. Cette situation permet donc une substituabilité des tâches au niveau du couple.

Selon les entretiens de 2010, les femmes ont des situations différentes selon que le ménage est aisé ou pauvre. Dans les ménages aisés, l'intervention des femmes dans les activités agricoles se limite à la supervision et elles ont souvent comme deuxième activité la couture, la vannerie ou le commerce (petite épicerie). Dans les ménages plus pauvres, elles participent aux travaux agricoles et ont comme deuxième activité le transport de briques, la pêche aux écrevisses, le charbonnage, etc.

Ainsi, dans l'observatoire d'Ambohimahaso, ce ne sont plus seulement les rapports sociaux de sexe qui conditionnent le travail des époux, mais, de plus en plus, le contexte économique et la pauvreté. Avec la substituabilité des tâches et des responsabilités, le travail du couple est de plus en plus perçu comme coopératif. Au niveau des parents âgés et des enfants, par contre, les transferts intergénérationnels tendent à disparaître. « Dans le cercle productif, les transferts s'inscrivent, pour la plupart, dans une logique d'échange. Mais comme l'entraide est restreinte autour de la famille, les termes de l'échange peuvent être négociés. Ainsi, les personnes âgées doivent donner une partie de leur récolte à leurs enfants en contrepartie des travaux effectués, les enfants peuvent confier un de leurs enfants aux parents âgés pour aide familiale, etc. » (Andrianantoandro, 2014).

CONCLUSION

Dans l'observatoire d'Ambohimahaso, l'agriculture familiale constitue la base de l'organisation économique et sociale des communautés villageoises et elle fait vivre un nombre croissant de personnes. La modernisation y apparaît très faiblement dans les techniques de production, mais plutôt dans l'évolution des rapports sociaux, et en particulier des rapports de genre, l'organisation du travail et la diversification des activités. Au niveau de la famille et de l'organisation du travail, les rapports sociaux changent avec l'intégration à part entière des femmes dans les activités économiques, ce qui n'entraîne pas de contestation

de la part des hommes, car, le plus souvent, elles permettent de faire face à des situations de pauvreté.

Outre la minimisation des risques liés à l'agriculture, les stratégies productives des ménages misent sur la diversification des activités et des sources de revenu, à l'origine d'une différenciation entre les exploitations : les moins dotées, pour survivre, vendent leur force de travail à l'extérieur ; les mieux dotées en terres se diversifient dans des activités mieux rémunérées et investissent dans le capital.

Au niveau de la communauté, le *fihavanana*, lien social à la base de l'entraide agricole, est redéfini selon les catégories socio-économiques. Les exploitations avec peu de terres recourent à l'entraide faute de moyens, dans un échange de travail contre travail. Les exploitations les mieux dotées jonglent entre entraide et salariat, entre calcul économique et lien social, au cas où argent ou salariés agricoles feraient défaut ; la contrepartie du service rendu change et, souvent, ce n'est plus du travail familial, mais une aide financière ou du travail effectué par un salarié.

Ainsi, l'agriculture familiale à Ambohimahasoa peut être qualifiée de moderne dans le sens où elle s'adapte pour plus de résilience. Cependant, la faiblesse des capacités productives fait que nombre de familles sont en situation de survie avec, pour les jeunes générations, peu de perspectives ou d'opportunités pour améliorer la productivité agricole et même la productivité globale de l'exploitation. Malgré les évolutions constatées et les changements en cours, l'agriculture familiale pourra difficilement fournir les moyens d'existence à l'ensemble des jeunes actifs (Losch *et al.*, 2013). Les possibilités d'emploi local comme ouvrier agricole existent, mais elles sont insuffisantes ; la migration est fréquente dans ce domaine, mais les rémunérations permettent seulement d'assurer la survie.

Les stratégies économiques adoptées assurent la continuité des activités agricoles, la subsistance et la cohésion sociale, mais elles apportent également de la modernité à travers l'investissement dans le capital humain. Dans de nombreuses exploitations agricoles familiales, le chef de ménage et son conjoint sont conscients qu'ils n'auront pas assez de terres à offrir à leurs enfants et que, pour une partie d'entre-deux, l'avenir devra s'écrire différemment et le plus souvent ailleurs. Dans les familles aisées comme dans les plus démunies, des efforts sont faits pour investir dans l'éducation des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- Alderman H., Paxson C.H., 1994, « Do the Poor Insure? A Synthesis of the Literature on Risk and Consumption in Developing Countries », in Bacha E.L. (ed.), *Economics in a Changing World*, vol. Development, Trade and the Environment, chap. 3., Londres, Macmillan, pp. 48-78.
- Amselle J.-L., Aghassian M., Saliou-Balde M., 1978, *Les Migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Paris, Éd. Maspero.
- Andriamanalina B. S., Andrianirina-Ratsialonana R., Burnod P., 2013, *Métayage et fermage. Quels logiques et enjeux au niveau local ?* LandScope, notes de l'Observatoire du foncier, n° 9.
- Andriamanjato R., 1957, *Le tsiny et le tody dans la pensée malgache*, Paris, Présence africaine.
- Andrianirina N., 2013, *L'Agriculture pour le développement. Pertinence et limites à l'échelle des ménages ruraux*, thèse de doctorat en sciences économiques, Montpellier, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques.
- Andrianantoandro V. T., 2013, *Structures familiales, organisation des activités et développement en milieu rural malgache*, thèse de doctorat en démographie, Paris, Université Paris-Descartes.
- Andrianantoandro V. T., 2015, « Évolution des relations intergénérationnelles en milieu rural malgache », in Nowik L. (dir.), *Viellir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Karthala (à paraître).
- Blanc-Pamard C., Rakoto-Ramiarantsoa H., 2000, *Le terroir et son double. Tsarahonenana 1966-1992, Madagascar*, Bondy, IRD éd.
- Briet P., 2007, « De l'entraide au salariat agricole : de nouvelles formes d'organisation économique », in Sandron F. (dir.), *Population et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, coll. « Populations », pp. 99-119.
- Condominas G., 1961, *Fonkonolona et collectivités rurales en Imérina*, Paris, Orstom.
- Cordier J., 2008, « La gestion des risques en agriculture de la théorie à la mise en oeuvre : éléments de réflexion pour l'action publique », *Notes et études économiques*, n° 30, pp. 33-71.
- Cortes G., 1998, « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles », *L'Espace géographique*, n° 27, pp. 265-275.
- De Haan A., 1999, « Livelihoods and Poverty: the Role of Migration. A Critical Review of the Migration Literature », *Journal of Development Studies*, n° 36, pp. 1-47.
- Droy I., Ratovohariny R., Roubaud F., 2000, « Les observatoires ruraux à Madagascar : une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », *Statéco*, n° 95-96-97, pp. 123-140.
- Droy I., Bidou J.-É., Rasolofo P., 2010, « Pauvreté et sécurisation foncière : les atouts et incertitudes d'une gestion décentralisée à Madagascar », *Taloha*, n° 19, <http://www.taloha.info/document.php?id=867>.
- Ellis F., 2000, « The Determinants of Rural Livelihood Diversification in Developing Countries », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 51, n° 2, pp. 289-302.
- Gaillard C., Sourisseau J.-M., 2009, « Système de culture, système d'activité(s) et rural livelihood : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la Société des océanistes*, n° 129, pp. 279-294.
- Gannon F., Sandron F., 2007, « Échange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne. Une lecture conventionnaliste », *Économie rurale*, n° 292, pp. 50-67.

- Gastineau B., Rafanjanimirina J., 2008, « Les activités économiques et domestiques, masculines et féminines, dans les manuels scolaires de Madagascar », in Brugeilles C., Locoh T., Cromer S. (dir.), *Analyser les représentations sexuées dans les manuels scolaires. Application d'une méthode commune dans six pays : Cameroun, Madagascar, Mexique, Sénégal, Togo et Tunisie*, Paris, Les numériques du Cepad, Cepad.
- Gondard-Delcroix C., 2009, « Risk, Income Diversification and Poverty Dynamics in Rural Madagascar », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 10, n° 1, pp. 77-101.
- Instat, 2011, *Enquête périodique auprès des ménages 2010*, Antananarivo, http://www.instat.mg/pdf/epm_10.pdf.
- de Larquier G., Batifoulier Ph., 2005, « Peut-on suivre de mauvaises conventions ? Coordination et Pareto-optimalité », *Économie appliquée*, t. LVIII, n° 1, pp. 5-32.
- Losch B., Fréguin-Gresh S., 2013, « Quelles agricultures face aux défis des transitions africaines ? Le small-scale versus large-scale en débat », *Cahiers Agricultures*, vol. 22, n° 1, pp. 10-15.
- Minten B., Razafindraibe R., 2003, « Relations terres agricoles – pauvreté », in Minten B., Randrianarisoa J.-C., Randrianarison L. et al., *Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar*, Ithaca, Cornell University/Instat/Fofifa, pp. 10-15.
- Raison J.-P., 1984, *Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux. Enracinement et mobilité des sociétés rurales*, Paris, Karthala.
- Raison J.-P., 1991, « Dynamismes ruraux et contrastes fonciers dans Madagascar en crise », *Revue Tiers Monde*, t. 32, n° 128, pp. 901-915.
- Ravelomanana J., 1995, *Histoire de l'éducation des jeunes filles malgaches du XVI^e au milieu du XX^e siècle. Exemple merina à Madagascar à la recherche du bien-être*, Antananarivo, Antso.
- Paul J.-L., Bory A., Bellande A. et al., 1994, « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité », *Les Cahiers de la Recherche Développement*, n° 39, pp. 7-17.
- PNUD, 2004, *Rapport national sur le développement humain, Madagascar 2003. Genre, développement humain et pauvreté*, Antananarivo, PNUD.
- Sandron F., 2008, « Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales », *Revue Tiers Monde*, n° 195, pp. 507-522.
- Sourisseau J.-M., 2014, *Agricultures familiales et mondes à venir*, Versailles, Éd. Quae/Montpellier, AFD.
- Vig L., 2003 [1907 en norvégien], *Sur la femme malgache*, Paris, L'Harmattan.
- Vogel C., 1982, *Les Quatre-mères d'Ambohibaho. Étude d'une population régionale d'Imerina (Madagascar)*, Louvain, Peeters Publishers.